



CONDITIONS  
TARIFAIRES

**EDC**  
EUROPÉENNE DE  
CAUTIONNEMENT

CAUTIONNEMENT  
PMU

# TAUX ANNUEL DE LA COMMISSION DE CAUTION

(le minimum de perception annuel est de 20 €)

# 1%

## MODALITÉS DE FACTURATION DE LA COMMISSION DE CAUTION

Pour les demandes de cautionnement reçues en cours d'année, la commission de caution est décomptée à raison des mois restant à courir jusqu'au 31 décembre suivant, tout mois commencé étant dû en entier.

### 4<sup>e</sup> trimestre de l'année N-1

Facturation et encaissement par l'EDC de la commission due pour l'année N.

## BARÈME DE FRAIS EDC (NON SOUMIS À TVA) APPLICABLES À VOS CAUTIONNEMENTS

Frais de renouvellement annuels	Gratuit
Étude de dossier	Gratuit
Rejet de prélèvement / chèque impayé	Gratuit
Information annuelle des garants personnes physiques	Gratuit
Établissement d'une mainlevée de garantie	Gratuit
Établissement d'un duplicata de facture	Gratuit
Frais forfaitaires de recouvrement et intérêts de retard	40 € + intérêts <sup>1</sup>

<sup>1</sup> En application des dispositions de l'article L441-6 du Code de commerce, une somme forfaitaire de 40 € par dossier ainsi qu'un intérêt égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage seront de plein droit appliqués pour toute facture impayée et tout remboursement de caution non effectué dans un délai de 15 jours suivant l'information de la mise en jeu de la caution par le bénéficiaire.

**EDC** EUROPÉENNE DE  
CAUTIONNEMENT

Société de Financement agréée par l'Autorité  
de Contrôle Prudentiel et de Résolution  
S.A. au capital de 12 060 000 euros  
542 049 481 RCS PARIS

18, rue de Saint-Petersbourg  
75008 Paris  
01 53 42 10 20  
[www.eurocaution.net](http://www.eurocaution.net)